

Réaction de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université au «Pacte pour le financement concurrentiel de nos universités» présenté le 23 février 2010

La nécessité d'un débat démocratique sur l'avenir de l'université québécoise

Montréal, le 24 février 2010 - La Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) a pris connaissance de la position exprimée par un groupe de 16 personnes sur le financement des universités. Elle déplore leur analyse réductrice et leurs conclusions hâtives. La FQPPU constate elle aussi que le réseau universitaire au Québec souffre d'un sous-financement chronique, ce qui l'empêche d'accomplir pleinement sa mission et ce qui compromet son avenir, mais elle juge nécessaire de considérer **tous les aspects du problème** avant de recommander des solutions. Depuis plusieurs années, la FQPPU mène des études sur le financement universitaire, l'octroi et l'usage des fonds de fonctionnement, de recherche et d'immobilisation, et elle dénonce des pratiques qui vont à l'encontre des visées scientifiques, culturelles et sociales d'une institution publique. La course à la *clientèle* étudiante, à l'échelle nationale et internationale, les projets d'expansion territoriale, le ciblage de la recherche subventionnée ou commanditée et l'obsession de la performance quantifiable accélèrent un mouvement de privatisation, favorisent une marchandisation du savoir et aggravent la compétition entre les établissements. Cela se fait au détriment des exigences académiques, du développement des disciplines et de la recherche fondamentale.

Depuis plusieurs mois, la FQPPU réclame la tenue d'**États généraux sur l'université québécoise**. Plutôt qu'une remise en question de l'accessibilité aux études et plutôt qu'une législation sur la gouvernance comme le projet de loi 38, qui porte atteinte à l'autonomie et à la collégialité universitaires, le Québec a besoin d'une réflexion approfondie et d'un débat démocratique pour se donner un plan de développement à long terme du réseau universitaire.

Plus de quarante ans après la création du ministère de l'Éducation et la fondation du réseau de l'Université du Québec, cette réflexion s'impose sous la forme d'États généraux qui puissent mettre à profit l'expérience des membres de la communauté universitaire et des représentants de tous les milieux concernés par le sujet. Pour notre avenir collectif, le temps est venu de refonder l'université québécoise.

Les citoyennes et citoyens sont invités à signer une pétition en faveur des États généraux sur l'université québécoise et contre le projet de loi 38 sur la gouvernance universitaire en allant sur le site www.loi38.com